



*Maintenant ce sont ceux du ciel  
qui ont la chance de t'avoir auprès d'eux.*

Nadine et Luc BINI-VERMEYEN,  
André-Marie et Viviane VERMEYEN-THIRY,  
Christian et Christine VERMEYEN-MOOR,  
Françoise et Luc ABSIL-VERMEYEN,  
ses enfants et beaux-enfants;

Sébastien (†),  
Julie (*sa filleule*) et Julien, Céline et Olivier,  
Pierre et Anaïs,  
Tina et Morgan, Sarah et Thomas, Fanny,  
Amandine et Vincent, Coraline et Arnaud,  
Marine et Denis, Manon,  
ses petits-enfants;

Hugo, Sacha, Téo, Milo, Isaac, Jacob,  
Lou, Tom, Gabin,  
ses arrière-petits-enfants;

Ses frères (†), sœurs (†), beaux-frères,  
belles-sœurs, neveux et nièces;

Les familles GENOT, VERMEYEN et apparentées  
ont la profonde tristesse de vous faire part du dé-  
cès de



## **Madame Judith GENOT**

**veuve de Monsieur  
Emile VERMEYEN**

née à Jodoigne le 27 no-  
vembre 1930 et décé-  
dée à Namur, le 22 jan-  
vier 2020.

La messe des funérailles, suivie de l'inhuma-  
tion, sera célébrée en l'église paroissiale de Dhuy,  
**le samedi 25 janvier 2020 à 13 heures 30.**

**NOTRE MAMAN REPOSE AU FUNÉRARIVM JACQUEMIN,  
7, RUE DU VILLAGE A MEUX, OÙ LA FAMILLE SERA PRÉSENTE  
CES JEUDI 23 ET VENDREDI 24 JANVIER DE 17 HEURES À 19  
HEURES.**

Une veillée de prières y est prévue ce vendre-  
di 24 janvier à 19 heures.

La famille remercie le personnel de la clinique  
du CHR à Namur ainsi que le personnel de la rési-  
dence «La Méridienne» à Meux pour leur dévoue-  
ment et leurs bons soins.

Le jour des funérailles, réunion à l'église.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Vos condoléances sur:

[funeraillesjacquemin.be](http://funeraillesjacquemin.be).

40-331140-1